

COMPTE-RENDU

Membres présents :

Collège des élus : M. Mickaël KERNEIS, Mme Monique PORCHER, Mme Dorothée GOBBE, M. Roger LARS, Mme Martine LE GUIRRIEC – MORVAN, M. Raymond PODOULEC, M. Richard KLEIN, Mme Marie-Hélène MENU.

Collège des professionnels : M. Jean-Louis AUTRET, Mme Catherine BERGER-VILLAAMIL, M. Serge KERGOAT, M. Bernard HULIN.

Membres excusés ou absents : M. Patrick BERTHELOT, Mme Azélie JESTIN, Mme Elodie BUHOT, M. Pascal PRIGENT, du collège des élus., M. Alexandre DUBEAUREPAIRE, M. Stéphane LACOUR, M. Yann ROGER, M. Jean COLIN, du collège des professionnels.

Assistaient à la réunion : Hubert LE BRENN, Armelle PRIGENT-LEMETAIS, Sabine LE PAPE – KERDOMMAREC, Romain GOURMELON.

Mickaël KERNEIS en sa qualité de Président de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime introduit la réunion. Mme Dorothée GOBBE en sa qualité de Vice-présidente de l'OT Communautaire présente ensuite l'ordre du jour.

Hubert LE BRENN, DGS, Armelle PRIGENT – LEMETAIS, directrice, Sabine LE PAPE – KERDOMMAREC et Romain GOURMELON présentent et détaillent les différents points.

Ordre du jour :

1/ La nouvelle identité visuelle : présentation des travaux par l'agence D'une idée l'autre.

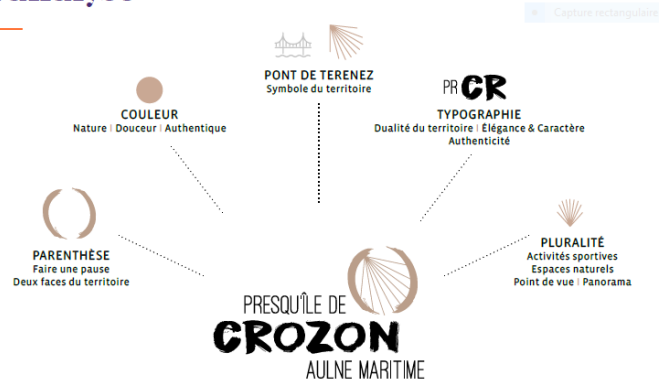
Dossier en annexe

Après une présentation du guide de marque et de deux créations de logos, les membres du Conseil d'exploitation sont favorables à l'unanimité à la piste iconographique « un territoire qui rayonne » avec la représentation des haubans du pont de Térénez, lien entre les 2 territoires, Aulne maritime et presqu'île de Crozon.

Logotype



L'analyse



Les trois représentants de l'agence ont pris note des différents commentaires des membres présents afin de compléter le travail et de proposer un logotype abouti : tester la lisibilité de l'écriture de "Presqu'île de" et "Aulne maritime", et intervenir sur la partie centrale de l'icotype en descendant un peu le point pour le situer davantage à l'Ouest. Jouer sur davantage d'irrégularité des espaces entre les haubans. Une majorité des membres présents sont favorables au choix de la couleur proposée par l'agence.

3/ Questions diverses

- Insertion publicitaire dans le Routard des Villages étapes 2023 : les membres du Conseil d'exploitation Tourisme n'ont pas souhaité répondre favorablement à l'opportunité d'insérer un encart publicitaire dans le prochain numéro du Routard Villages Étapes, étant donné qu'un contenu éditorial présentera Le Faou et qu'ils ne sont pas convaincus de l'impact de l'encart par rapport au coût pour une seule commune (minimum 1 800 euros pour 1 ½ page)
- QR codes guides Pdf : il serait utile de réfléchir à la pertinence du téléchargement de nos éditions via des QR codes disponibles dans les accueils. Ainsi les visiteurs téléchargent les documents dont ils ont besoin. Ce service représenterait une alternative aux éditions papier parfois jetées.
- Vélos électriques à louer : Suite à une question de la commune de Le Faou sur la mise en location de vélos électriques par l'office de tourisme, il est précisé que l'office de tourisme a déjà plusieurs fois répondu à cette question par la négative. En effet, le rôle d'un office de tourisme n'est pas de louer et encore moins d'entretenir des vélos.
Des professionnels proposent cette prestation, qui a été présentée aux membres de la commission « Mobilité » de la communauté de communes, dont l'offre de l'entreprise locale Vélec. A date, seules les communes de Camaret-sur-Mer et Crozon ont contractualisé avec Vélec, et la commune de Roscanvel dispose d'un prestataire local Roscanvéloc.

Fin de la réunion à 18h.